

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Lettres

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Lorraine est l'une des formations historiques de l'établissement, née avec lui en 1970. Elle s'articule en deux parcours : *Lettres modernes* (sur les sites de Metz et de Nancy, UFR Arts, Lettres, Langues) et *Lettres classiques* (exclusivement sur le site de Nancy, UFR Arts, Lettres, Langues). Il s'agit d'une formation en présentiel, mais des dispositions spéciales sont prévues pour les étudiants dans des situations particulières (sportifs de haut niveau, salariés, étudiants en situation de handicap, etc.).

La Licence *Lettres* est une formation généraliste dont l'objectif est d'offrir aux étudiants une formation solide du point de vue linguistique et littéraire, une large formation culturelle, ainsi que la maîtrise de différents outils de la communication écrite et orale. Elle prépare les étudiants à des métiers dans le domaine de l'enseignement, du journalisme, de l'administration, de l'information et de la communication, essentiellement par l'accès à différents masters de spécialisation, ainsi qu'à différents concours et autres formations professionnalisantes. Elle donne aussi accès au Master *Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation* ou « MEEF » (concours de l'enseignement secondaire - CAPES).

La formation est conçue de manière pyramidale, dans le sens d'une progressive spécialisation. La première année de licences (L1) est conçue comme une année de consolidation des acquis du secondaire, d'acquisition des essentiels disciplinaires et méthodologiques et d'une première ouverture culturelle. La deuxième année de licence (L2) est une année d'approfondissement et de spécialisation, renforcée davantage en troisième année de licence (L3), qui est également l'occasion d'une forme de pré-professionnalisation, autour d'une série d'options : « Enseignement, livre et imaginaires artistiques », « Linguistique et civilisations anciennes » (Nancy) et « Littérature et culture : enseignement et recherche » (Metz).

Analyse

Objectifs
<p>Elle vise à l'acquisition de compétences spécifiques (acquisition et consolidation des savoirs disciplinaires ; maîtrise des outils d'analyse et de synthèse ; maîtrise d'au moins une langue vivante ; capacité d'adaptation et sensibilité au facteur humain) et transverses (organisation du travail individuel et en groupe, gestion du temps, travail en autonomie, recherche et traitement de l'information, etc.).</p> <p>La formation semble consciente des limites de la professionnalisation dans le cas d'une licence généraliste et établit une distinction raisonnable entre les types de métiers visés à l'issue de la licence (métiers auxiliaires) et à l'issue du master (notamment par le biais des concours).</p>

Organisation
<p>La licence <i>Lettres</i> est une formation généraliste, répondant aux attentes du diplôme. Elle s'organise en deux parcours, <i>Lettres modernes</i> et <i>Lettres classiques</i>. Le parcours <i>Lettres modernes</i> est offert sur les deux sites (Metz et Nancy), grâce à la collaboration entre les responsables de la formation et des années ; le parcours <i>Lettres classiques</i> n'est offert qu'à Nancy.</p> <p>Cette formation s'organise de manière pyramidale, dans le sens d'une progressive spécialisation. La première année est conçue comme celle de la consolidation des acquis fondamentaux et de renforcement des connaissances, donnant la priorité aux formations essentielles (méthodologie du travail universitaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), projet personnel et professionnel (PPP)) et aux formations disciplinaires de base (langue et littérature). Une série d'enseignements d'ouverture (variables selon les sites), s'inscrivant déjà dans la ligne des orientations à venir, complètent la formation en culture générale et ouvrent la voie à des passerelles vers des formations proches, voire vers une double licence (avec <i>Études culturelles</i>, <i>Information-communication</i>, ou <i>Langues Littératures et civilisations étrangères et régionales</i>). Le choix des langues est intéressant : Anglais confirmé, Allemand confirmé, Italien confirmé, Espagnol confirmé, Néerlandais débutant et Chinois débutant.</p> <p>La deuxième année est celle de la consolidation disciplinaire et de la progressive spécialisation, avec une répartition des enseignements de spécialisation en fonction de débouchés possibles selon les sites. La troisième année est celle de la spécialisation, avec une offre qui oriente les étudiants dans le sens des masters proposés par l'établissement.</p> <p>Le parcours <i>Lettres classiques</i> mutualise de nombreux enseignements avec le parcours <i>Lettres modernes</i> et conserve la même structure d'ensemble tout en donnant la priorité aux enseignements disciplinaires en langues et cultures anciennes.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>lettres</i> est la seule formation de ce type en Lorraine. Elle est bien implantée dans l'établissement, par le biais de collaborations avec d'autres formations de même niveau (licences <i>Études culturelles</i>, <i>Information-Communication</i>, <i>Histoire</i>), ainsi que par les liens établis avec plusieurs partenaires culturels et institutionnels qui lui permettent d'alimenter diverses activités : concours d'écriture, salons du livre, tables rondes, activité théâtrale.</p> <p>L'équipe pédagogique a également pris plusieurs mesures afin à la fois de s'adapter au bassin local, par l'établissement de partenariats avec différentes structures (lycées, Institut universitaire de technologie (IUT), Conservatoire, etc.) et de se renouveler (projet d'ouverture à Nancy d'une licence <i>Lettres européennes</i>, qui pourrait encourager les étudiants à une mobilité ERASMUS). Si les partenariats avec des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont classiques, le lien avec l'Institut universitaire de technologie Charlemagne « <i>Métiers du livre</i> » est particulièrement original.</p> <p>Ce sont les liens avec les institutions culturelles locales (Arsenal et Salon du livre à Metz, Centre Pompidou-Metz, théâtres universitaires) qui sont particulièrement riches et semblent offrir vraiment de l'ouverture aux étudiants. Il serait sans doute utile de renforcer ce type de collaborations afin de constituer un tissu plus important de partenaires sociaux, institutionnels et privés, en vue, par exemple, de l'organisation de stages.</p>
Équipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est riche, diversifiée et de qualité : 20 professeurs des universités (PR), 28 maîtres de conférences (MCF), dont trois habilités à diriger des recherches (HDR), représentant les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 71^e sections du Conseil national des universités (CNU). quatre contrats doctoraux, deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et quelques enseignants du secondaire complètent l'équipe pédagogique, répartie sur deux sites. Elle pourrait être nourrie de la présence d'intervenants extérieurs qui susciteraient d'autres vocations que l'enseignement et la recherche, par la découverte notamment des métiers du livre et de la culture (et motiver alors la poursuite d'études dans les masters de l'établissement).</p> <p>Il y a deux responsables de la mention qui assurent la cohérence des parcours. La responsabilité des parcours est assurée par des directeurs d'études. C'est le directeur de la mention qui préside le jury du diplôme. Les responsabilités de pilotage des années, de la mention et du département sont équitablement réparties entre PR et MCF. Il y a cependant très peu d'intervenants extérieurs, venant des milieux professionnels : seul le site de Metz en fait état, pour une quarantaine d'heures, et exclusivement en L1, alors que c'est en L3 qu'intervient la spécialisation professionnelle.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La baisse du nombre d'inscrits en première année depuis 2009 (moins 35%, passant de 179 à 149 inscrits en L1, de 445 à 340 dans l'ensemble de la formation) est conforme à la situation des licences de Lettres dans l'ensemble du pays, même</p>

si l'équipe pédagogique reste particulièrement dynamique dans ses efforts de recrutement. La licence garde pourtant une bonne attractivité, notamment en L2 et L3, par l'arrivée d'étudiants en provenance des CPGE.

Il faut pourtant tenir compte du fait que ces chiffres correspondent à deux sites différents, ce qui se traduit par un nombre réduit des groupes dans chaque site (deux groupes de travaux dirigés (TD) pour la L1, un pour chacune des deux autres années, un groupe de TD en L2 et L3). Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation de la formation ne fournit pas de chiffres par parcours, ce qui rend difficile de mesurer le nombre d'inscrits dans le parcours Lettres classiques et donc sa viabilité.

Le taux de réussite aux examens est satisfaisant et traduit une nette amélioration dans les deux premières années, passant de 65,5 % en 2009 à 89 % en 2014 (pour la L1) et de 75,3 en 2009 % à 81,4 % en 2014 (pour la L2), mais il diminue pour ce qui est de l'obtention finale de la licence (87,4 % de réussite au diplôme en 2009, 83,1 % en 2014).

La déperdition d'étudiants en L1 semble aussi importante : en *Lettres modernes*, seulement 45% des étudiants inscrits étaient présents aux examens.

Place de la recherche

La licence *Lettres* est avant tout une formation généraliste disciplinaire. Les membres des équipes pédagogiques sont tous rattachés à des laboratoires de recherche de qualité, mais les étudiants de licence ne sont pas directement associés aux activités scientifiques (colloques, conférences, tables rondes, etc.). Une introduction à la documentation et à la recherche intervient dans le cadre de certains enseignements, notamment en L3, mais elle reste assez classique. La présentation des laboratoires de recherche se fait dans le cadre du Projet professionnel personnalisé (PPP) (14 heures équivalent travaux dirigés (HETD), trois crédits ECTS (European Credit Transfer System)) ; elle est confiée à des doctorants en contrat d'enseignement. Il serait sans doute intéressant d'inciter davantage les étudiants (notamment de L3) à participer aux activités scientifiques des Laboratoires.

Un stage d'observation en laboratoire est possible dans le cadre du parcours *Lettres classiques* (en fonction de la poursuite d'études en master).

Place de la professionnalisation

Même si cette licence est essentiellement généraliste et orientée vers la poursuite d'études, ce que confirment les statistiques fournies en annexe (97 % en 2013), la formation met en place un PPP sur les trois années : recherche documentaire et interviews en L1, conférences et rencontres avec des professionnels en L2 et stage d'observation en L3 (obligatoire depuis 2013). Le dossier inclut la liste de partenariats noués par l'équipe pédagogique : entreprises, associations et institutions culturelles.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), disponible seulement pour le parcours *Lettres modernes*, expose clairement les objectifs de la formation et définit d'une part des domaines professionnels visés par la licence (enseignement) mais dans la limite des métiers réellement accessibles sans poursuite d'études (métiers auxiliaires, par exemple).

Place des projets et des stages

La formation propose la réalisation d'un PPP progressif et bien réfléchi (voir ci-dessus), destiné à accompagner l'étudiant dans son orientation professionnelle future (qui passe essentiellement par l'obtention d'un master).

Le projet aboutit depuis 2013 à un stage d'observation de trente heures, sous le contrôle des responsables d'études de la L3, validé en S2 par un rapport de stage et encadré par un enseignement de six HETD. En revanche, la validation et l'attribution d'ECTS ne sont pas claires : ces stages font l'objet d'entretiens de suivi, mais les modalités d'évaluation ne sont pas précisées dans le dossier ; trois ECTS sont mentionnés pour une unité d'enseignement (UE) qui comporte trois enseignements différents.

Place de l'international

Le dossier fait état de nombreux accords de collaboration internationale, dont la possibilité offerte aux étudiants d'une co-diplomation en L3 : *Licence de lettres / Allemand* dans le cadre de l'Université franco-allemande (Augsburg - *Bachelor of Arts Franko-romanistik* dans le cadre de la formation « *Lettres croisées* »).

La mobilité étudiante reste décevante pour une université frontalière et avec un aussi bon réseau de collaborations internationales : université d'Augsburg, université nationale linguistique de Kiev (KNLU), université du Québec à

Montréal (UQAM), université de Neuchâtel, université de Liège, université de la Sarre, et dans le cadre d'ERASMUS (Allemagne, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Suède). Mais l'on dénombre seulement six étudiants sortants pour l'année 2015-2016, pour 21 étudiants entrants.

L'enseignement des langues étrangères est pris au sérieux, même si les volumes horaires ne sont pas toujours satisfaisants : espagnol, allemand, anglais et italien confirmés dès la L1 ; néerlandais et chinois débutant dès la L1. Le volume horaire est progressif : 12 heures au premier semestre (S1), 18 au deuxième semestre (S2), puis 24 du troisième (S3) au dernier semestre (S6). Il n'est pas fait mention d'une certification en langue. Un parcours *Littératures européennes*, renforçant la part des langues étrangères, est actuellement à l'étude, notamment à la demande des étudiants.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement est essentiellement local.

De nombreuses actions sont menées sur les deux sites par l'équipe pédagogique à destination des lycéens : journées portes ouvertes (y compris pour les élèves de lycées techniques), journée organisée par le Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP Nancy), accueil d'élèves du secondaire, présence dans les salons régionaux, participation aux forums organisés par les lycées, etc.

Les passerelles sont nombreuses, par le biais des accords avec les CPGE, les IUT (en particulier celui d'information-communication du site Charlemagne) et le Conservatoire, mais aussi par les relations avec d'autres licences de l'établissement (*Etudes culturelles, Info-Com, Histoire*).

Des étudiants moniteurs (deux à Nancy, quatre à Metz) accompagnent les étudiants en difficulté, mais ce dispositif ne semble pas satisfaire les équipes pédagogiques. D'importants efforts d'accueil sont faits à destination des étudiants handicapés.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont essentiellement assurés en présentiel. Les étudiants ont accès à un Espace numérique de travail (ENT), mais le dossier ne fait pas état d'une initiation aux humanités numériques ni à d'autres outils de ce type (initiation à la recherche de documentation scientifique en ligne), pourtant de plus en plus utilisés dans le domaine littéraire. Ceci est d'autant plus étonnant que l'établissement comporte l'un des laboratoires de pointe dans le traitement informatique de la langue et des lettres (ATILF).

Les étudiants bénéficient d'une préparation au Certificat informatique et internet (C2i) en L1.

Évaluation des étudiants

L'on regrette l'absence d'information sur les modalités d'évaluation des étudiants : part de l'évaluation écrite / orale ; proportion de devoirs en temps limité / temps libre ; exercices classiques, travail en autonomie, etc.

Les jurys d'examens se réunissent trois fois par an (deux fois par an à l'issue de chaque semestre, en février et fin mai, et une fois par an en formation bi-site pour la délibération finale du diplôme). Cette réunion semble poser de nombreux problèmes d'organisation du fait de la distance géographique et des impératifs des sites. L'équipe pédagogique envisage la mise en place de visio-conférences. Un régime spécial est accordé aux étudiants salariés.

Le rapport du conseil de perfectionnement fait état d'un manque d'harmonisation sur les deux sites auquel il faudrait sans doute remédier.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le dossier identifie les compétences propres à la formation (disciplinaires, scientifiques, transversales) et qui sont conformes aux réglementations en cours.

La licence s'obtient après une évaluation portant sur quatre champs distincts : *Culture littéraire et expertise textuelle* (756 heures, 91 ECTS), *Culture linguistique et pratique de la communication écrite et orale* (398 heures, 44 ECTS), *Enseignement, livre, imaginaires artistiques ou Littérature et idées* (192 heures, 24 ECTS), *Projet d'insertion professionnelle* (28h de cours + 20h de stage, 6 ECTS).

À cela s'ajoutent des enseignements d'ouverture (96h, 12 ECTS) et un enseignement dit *libre* (30h, 3 ECTS).

Le dossier d'autoévaluation n'explique pourtant pas de quelle manière ces compétences sont évaluées (il n'existe manifestement pas de portefeuille de compétences, par exemple). Seule la fiche RNCP (du parcours *Lettres modernes* est fournie dans le dossier. Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été versé au dossier d'autoévaluation de la mention.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'établissement. Il montre un très fort taux de poursuite d'études (97%) en priorité dans les Masters MEEF et Recherche, mais aussi dans d'autres masters de l'établissement (le dossier ne fournit pas d'information de détail). Les chiffres les plus récents fournis dans la fiche de synthèse de la formation datent de 2013, alors que les données relatives aux bacheliers sont de 2015. Il est difficile de donner un avis clair à partir de ces seules données.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement existe depuis 2013. Il est constitué par des représentants des professionnels, des équipes de la scolarité, des étudiants et anciens étudiants, de la sous-direction Orientation et insertion professionnelle, et du milieu professionnel. Il se réunit une fois par an, en fin d'année pour proposer des modifications et ajustements. C'est dans ce contexte que la demande d'une augmentation du volume horaire en langue étrangères par les étudiants a été étudiée.

Il n'existe pas à ce jour de procédure automatique d'évaluation des enseignements ni par l'établissement ni par l'équipe de pilotage, mais certains enseignants procèdent à une évaluation des enseignements en fin de semestre, par la passation d'un questionnaire anonyme, repris ensuite par les enseignants, et dont les résultats sont transmis au conseil de perfectionnement. Une évaluation par un questionnaire uniformisé a été récemment testée par des enseignants volontaires et semble donner pleinement satisfaction. L'équipe pédagogique prend en compte les demandes des étudiants lors des réunions du conseil de perfectionnement.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- On relève la solidité et la progressivité des enseignements : équilibre entre la consolidation des acquis du Secondaire, l'apprentissage de savoirs et la préprofessionnalisation.
- L'équipe pédagogique est de qualité et bien investie dans l'encadrement des étudiants, avec une nette ouverture à la culture.
- L'ouverture internationale est rendue possible, notamment par une co-diplomation *Lettres / allemand*.

Points faibles :

- La place du numérique est insatisfaisante au regard des objectifs professionnels visés (métiers de l'édition numérique).
- Le dossier manque d'informations précises sur le parcours *Lettres classiques et philologie*.
- Les enseignants issus des milieux socio-professionnels sont trop peu nombreux.

Avis global et recommandations :

La licence *Lettres* de l'université de Lorraine est globalement une bonne formation, solide scientifiquement et bien conçue dans son ensemble, offrant en même temps une formation disciplinaire solide et une grande ouverture culturelle, conciliant excellence, exigence et dynamisme.

Les partenariats internationaux mis en place par l'équipe pédagogique offrent des opportunités intéressantes aux étudiants, par exemple un diplôme franco-allemand (Augsburg - *Bachelor of Arts Franko-romanistik* dans le cadre de la formation *Lettres Croisées*), mais il faudrait toutefois renforcer la mobilité étudiante sortante.

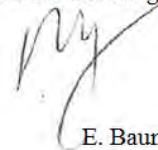
Il faudrait sans doute renforcer également la dimension professionnelle, par la participation accrue d'acteurs des milieux socio-professionnels visés ainsi que par la mise en place de stages en responsabilité. L'enseignement des outils numériques devrait également être développé, eu égard aux domaines professionnels visés.

Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter la précision suivante :

le rapport, p.4, relève la relative faiblesse des effectifs avec un seul groupe de TD par site en L2 et L3. Or dans les dernières années (2015-2016 et 2016-2017 notamment), nous avons régulièrement pu ouvrir **deux groupes de TD en L2 et/ou L3** (selon les semestres et les UE) sur le site de Nancy.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner